



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL TERRITORIAL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Valence, le 10/12/2021

Judi 9 décembre 2021 se tenait, en Préfecture, la seconde réunion du « Conseil Territorial de la Politique de la Ville » présidée par Elodie Degiovanni, Préfète de la Drôme, en présence des élus, des services des villes et de l'Etat.

Les mesures issues du Plan de Mobilisation Nationale, renforcées par le Plan de Relance ont été présentées pour les 12 quartiers prioritaires de la Drôme situés à Loriol-sur-Drôme, Montélimar, Pierrelatte, Romans-sur-Isère, Saint-Rambert-D'Albon et Valence.

Ces mesures de droit commun, associées aux projets spécifiques en faveur des habitants des quartiers représentent un financement annuel total de 12,4 M€, répartis ainsi :

- Programmation des actions spécifiques (contrats de ville) : 1 300 000€
- Soutenir les actions de médiation (31 Adulte-relais) : 620 000€
- Soutenir les bailleurs (Abattement de 30% de la taxe foncière sur les propriétés bâties) : 2 300 000€
- Dotation de solidarité urbaine aux communes : 7 200 000€
- Soutenir les structures de proximité après la crise sanitaire : 1 000 000€

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme

Présentation des principales actions

Sécurité : Améliorer la tranquillité publique dans les quartiers

- Installation de 4 délégués à la cohésion police population à Valence, Romans, Montélimar
- Répression des rodéos et lutte contre l'économie souterraine

Logement : Améliorer le cadre de vie des habitants

- Déploiement du nouveau programme de renouvellement urbain 2019-2026
 - 202 M€ dont 48 M€ apportés par l'Etat
 - 10 copropriétés privées réhabilitées composées de 612 logements

Education : Favoriser les apprentissages de base et l'orientation des jeunes

- Dédoublage des classes dans les écoles maternelles et élémentaires
 - 87 classes de CP et de CE1 et effectifs allégés en GS (- de 21 élèves)
- Déploiement de stages de 3^{ème} de qualité
- 45% de jeunes parrainés par des professionnels
- 300 jeunes accompagnés par l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Valence

Emploi : Accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle

- 380 jeunes accompagnés par les Missions locales, Pôle Emploi, et la Plateforme de l'Emploi Drôme Ardèche

Lien social : Soutenir les acteurs de terrain

- **Soutien aux associations de proximité** pour offrir aux habitants des sorties, des festivités en pieds d'immeubles, des activités sportives et culturelles
- **Augmentation de moyens humains et financiers** (7 médiateurs supplémentaires)
- **Création de 4 lieux de vie sociale supplémentaires** à Valence, Montélimar et Pierrelatte
- **Création de 2 centres de santé** à Montélimar et Saint-Rambert-D'Albon

Culture : Démocratiser l'accès à la culture

- **Partenariat avec les institutions culturelles** : Accorderie, Comédie de Valence, Concerts de Poche, De l'Ecrit à l'Ecran, l'Equipée, le Lux
- **Création d'une Micro-folies à Loriol-sur-Drôme** pour faire découvrir les collections de 12 musées nationaux
- **Mise en place d'un « Orchestre à l'école » à Loriol-sur-Drôme** pour développer la pratique musicale

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr